



# L'engagement du Conseil général dans la prévention des impayés de loyer



- Les actions individuelles et collectives envers le public ;
- Les aides du FSL ;
- L'articulation, la coordination avec les partenaires ;
- La participation active aux différentes instances ;
- L'accompagnement des professionnels.

## L'engagement au quotidien

- Dans le cadre de sa **réponse** de proximité, les travailleurs sociaux des MSD accompagnent au quotidien les publics en difficulté dont les ménages en impayés de loyer par :
  - un accompagnement social individualisé ;
  - La mobilisation des mesures d'accompagnement spécifiques (ASLL-MASP) ;
  - La sensibilisation de groupe d'usagers en co-animation avec la chambre des huissiers et l'ADIL06 ;
- **Objectifs** : information, conseil des ménages sur les droits et devoirs des locataires, les risques de l'expulsion, les aides possibles.



## Les aides financières du FSL

- En 2014, le budget du Fond de Solidarité Logement s'élève à 3.630.000 € dont
  - 1.730.000 € pour les aides individuelles : accès et maintien dans le logement des ménages
  - 1.900.000 € pour des mesures d'accompagnement social

- **Traitement des situations individuelles:**

Complémentarité d'interventions au quotidien avec les partenaires : CAF, MSA, Banque de France, Bailleurs sociaux, Plateforme logement, DDCS, CCAS, Associations, ADIL06..

## La participation aux instances

- Membre de droit de la CAPPEX et de chacune de ses instances ;
- Co pilote du PDALPD ;
- Engagement du Cg 06 dans la charte de prévention et de traitement des expulsions locatives (art.7)



# L'accompagnement des professionnels

- Conférences thématiques territoriales multi partenaires
- Appui technique à la mise en place de nouveaux outils d'évaluation (ex fiche de diagnostic social et financier dans le cadre de l'assignation) ;
- Accompagnement en proximité sur les changements de réglementation.